au marché Bonsecours et au Château de Ramesay, états qu'a demandés le Conseil par une résolution adoptée le 21 mars

Ces états sont renvoyés au greffier de la Ville avec prière de les compléter.

Les avocats de la Ville recommandent d'acquitter le ju-gement et les frais dans la cause de Julien Boulerice vs. La Ville, comme suit: jugement, \$11.62; frais, \$10.55, plus l'in-léret depuis le 11 décembre.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport en conséquen-

Soumis un rapport de la Commission des Parcs et Traverses, demandant un crédit de \$1,000 pour améliorer l'état du square Saint I de l'érection d'un monument du square Saint-Louis en vue de l'érection d'un monument le l'érection d'un monument l

Résolu: De souscrire à ce rapport.

Soumis un rapport de la Commission des Parcs et Traverses, demandant un crédit de \$3,000 pour terminer la construction du post de la Commission des Farc Mont-Royal. traction de poste d'observation du Parc Mont-Royal.

Al l'échevin L.-A. Lapointe propose de souscrire à ce

M. l'échevin Ekers propose en amendement: "Que la commission des Exers propose en amendement: "Que la l'échevin Ekers propose en amendement de l'échevin Commission des Finances souscrive audit rapport, mais pour m montant de \$2,000 seulement, et à la condition que la tion actuelle non terminée du poste d'observation, et qu'elle la constitue un concelle non terminée du poste d'observation d'un nouveau poste de la constitue un concelle non terminée du poste d'observation d'un nouveau poste la constitue un concelle non terminée du poste d'observation d'un nouveau poste la constitue un concelle non terminée du poste d'observation d'un nouveau poste la constitue un concelle non terminée du poste d'observation d'un nouveau poste la constitue un concelle non terminée du poste d'observation d'un nouveau poste la constitue un concelle non terminée du poste d'observation d'un nouveau poste la constitue un concelle non terminée du poste d'observation d'un nouveau poste de la condition que la constitue un concelle non terminée du poste d'observation d'un nouveau poste d'observation de la condition que la constitue un concelle non terminée du poste d'observation de la constitue un concelle non terminée du poste d'observation d'un nouveau poste d'observation de la constitue un concelle non terminée du poste d'observation d'un nouveau poste d'un nouveau poste d'observation d'un nouveau poste d'un nouveau Institue un concours pour la construction d'un nouveau pos-le d'observation pour la construction d'un nouveau pos-te d'observation de \$5,000; et te d'observation, qui ne devra pas coûter plus de \$5,000; et des Parcs et des Taura approuvé les plans, la Commission des Pares et des Traverses sera autorisée à adjuger l'entre-prise de la constitution d'observation avec les Prise de la Commission

Prise de la construction du poste d'observation avec les des disposition, savoir: le reliquat de ladite lus tard. "2,000 et ledit crédit de \$5,000 qui sera approprié Central de la commission les commissions de la commission le com Cet amendement étant soumis aux voix, la Commission

se partage:

Pour: Ekers, DeSerres-2. Contre: Payette, Lapointe-2.

Le vote étant égal de part et d'autre, le président donne vote préparté au part et d'autre, le président donne son vote étant égal de part et d'autre, le président donne séquemment affirmativé, et il est .

M. l'échevin Paquin se présente devant la Commission demande que soit notifiée la Compagnie "Montreal Water Royal et la rue Chambord, entre l'avenue Montrue Carrières jusqu'aux ateliers de l'Incinérateur, ainsi Résolu: De présenter au Conseil un rapport en consé-

tions faites par les différents départements pour le partage de supplémentaires qui se chiffrent à \$510,528.55. faites par les différents départements pour le parties supplémentaires qui se chiffrent à \$510,528.55.

RENE BAUSET, Secrétaire. Ramesay, in compliance with resolution of Council of 21st March 1904.

Referred to the City Clerk with instructions to complete the same.

—The City Attornevs recommended payment of judgment and costs in case of Julien Boulerice vs City, as follows: Judgment, \$11.62, costs, \$10.55 plus interest since II De-

Resolved: To report to Council accordingly.

-Submitted and read reports from Parks and Ferries Committee for an appropriation of \$1,000 to embellish St. Louis square, in view of the erection of the Crémazie monu-

Resolved: To concur therein.

-Submitted and read a report from the Parks and Ferries Committee for an appropriation of \$3,000 to complete lookout, Mount Royal Park.

Moved by Ald. L. A. Lapointe, and Resolved: To concur in said report. Moved in amendment by Ald. Ekers:

said report be concurred in, but to the of \$2,000 only, conditionally however, that rks and Ferries Committee shall deamount the Parks and Ferries Committee shall de-molish the present uncompleted structure and organize a competition for plans of a new look-out, the same not to cost Parks more than \$5,000; that after the plans shall have been approved of by Council, the Parks and Ferries Committee shall be authorized to proceed with the construction of said look-out with the means at their disposal, namely: the unexpended balance of said sum of \$2,000 and the said sum of \$5,000 which shall be voted later on.

Said amendment being put, the Committee divided:

Yeas: Ekers, DeSerres-2. Nays: Payette, Lapointe-2.

The votes being equally divided, the chairman gave his costing vote in favor of said amendment, which was carried, and it was

Resolved: Accordingly.

Ald. Paquin appeared before the Committee to ask that the Montreal Water & Power Co. be notified to place water mains in Chambord street, between Mount Royal ave., and Gilford street, and in Mentana street from Carrières street to shops of the Incineration Department, with the necessary hydrants.

Resolved: To report to Council accordingly.

—The Committee then resumed consideration of the demands of the different departments for appropriations ex amount of \$510,528.55.

Adjourned.

RENE BAUSET, Secretary.

## COMMISSION P'HYGIENE ET DES STATISTIQUES

Compte rendu de l'assemblée du 20 mai

Sont Présents : MM. les échevins Dagenais, président, Marchand, Couture, Nelson, Leclaire et Hébert.

Après avoir discuté la question de permettre

rigorifiques seulement, sous certaines conditions, y inclu-sé la stricte surreillement de l'inspecteur des aliments, la se la stricte sculement, sous certaines conquieres la stricte surveillance de l'inspecteur des aliments, la confra cette fin, adoptée à une assemblée antérieure, pour la fourniture (M. l'échevin Couture dissident).

Dour la fourniture de l'avoine, du son, de la moulée, etc., fournis par lui.

Après que l'opinion des avocats de la Ville, au sujet de la maison par lui. la stricte seulement, sous certaines conditions, y mental surveillance de l'inspecteur des aliments, la condition à catt cellance de l'inspecteur des antérieure,

Après que l'opinion des avocats de la Ville, au sujet de présenté présenté de la Ville de l'établisse-Après que l'opinion des avocats de la Ville, au sujet de ment de présentée à la Commission contre l'établisse-sensolu: Oue la métablisse de la Ville s'enquiert minutieu-

Résolu: Que le médecin de la Ville s'enquiert minutieuaussi bien que ceux de la "Oil Cloth Co", et de le Compala Résolu: Que le médecin de la Ville s'enquiert minutieuaussi bien que ceux de la "Oil Cloth Co", et de le Compala Résolu: Que vu le rapport de l'ingénieur sanitaire sur Résolu: Que vu le rapport de l'ingénieur sanitaire sur le quête et les vulle rapport de l'ingénieur sanitaire sur la requête et les plans soumis par Denis Chalut à l'effet

## HYGIENE AND STATISTICS COMMITTEE

Report of Meeting, held the 20th of May.

Present: Ald. Dagenais, chairman, Marchand, Couture, Nelson, Leclaire and Hébert.

-After discussion of the question of allowing the sale of ice cut in the bay of Verdun for refrigerator purposes only, under certain conditions, which include a strict surveillance by the food inspection department, the resolution to this effect adopted at a previous meeting was confirmed, Ald. Couture dissenting.

—Resolved: That in view of the low prices quoted by the firm of F. X. Benoit for such fodder as oats, bran, moulé, etc., for the civic hospital, such supplies be, in future, ob-

-After the opinion of the City Attorneys on the petition against the establishment of Wm. Clarke, Amherst street, was read, it was

Resolved: That the Medical Health Officer enquire carefully into the influence that this establishment, as well as those of the Oil Cloth Co. and Galibert Co. (tanners) might have upon public health.

-Resolved: That, in view of the report of the Sanitary Engineer upon the petition and plans of Denis Chalut for